

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2025-065

L'an deux mille vingt cinq
Le dix huit
A vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 12 décembre 2025** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Christophe FOURNIER, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Christophe FOURNIER, Maire**.

Présents : M. Christophe FOURNIER, M. Christian SERVAGE, Mme Sheila MICHEL, M. Gilbert COLLINI, Mme Thérèse RAPHET, M. Éric BERTELOOT, Mme Estelle GAILLARD, M. Jean-Yves PERILLAT, M. Tanguy JON, M. Michaël JOLIVET-BALON, M. Francis MARCHAL, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Aurélie ROCHE, M. Mickaël MAISTRE.

Absents Excusés : Mme Corinne PASSERAT (pouvoir à M. Christophe FOURNIER), Mme Odile VIX (pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE), M. Jean-Jacques SIGNOUX, M. Jean-Pierre BETEND, M. Lucas THABUIS, Mme Angélique LENOBLE, M. Johan CHEVRIER.

Absents : M. Laurent VALLIER.

Objet de la délibération : Participation au financement de la classe neige du groupe scolaire Guillaume Fichet

Mme Sheila MICHEL expose,

L'école Guillaume Fichet envisage d'organiser une classe découverte, du 26 au 30 janvier 2026, pour les classes de CE2, CM1 ET CM2 soit au total 44 élèves.

Cette sortie se déroulera à Autrans-Méaudre-en-Vercors et durera 5 jours et 4 nuits.

Le Conseil Départemental octroie des subventions pour les séjours et classes découvertes. Le montant de la subvention départementale par élève est à hauteur de 7€/jour/élève.

La subvention municipale sollicitée par le groupe scolaire est de 4400 €, le complément sera fait par l'association des parents d'élèves, une participation des familles et l'USEP. La région subventionne le transport.

Il est proposé au conseil municipal après en avoir délibéré :

- **D'ACCORDER** une aide financière de 3300 € pour la réalisation de ce projet.

Délibération votée à 1 abstention (Mme Estelle GAILLARD), 1 contre (M. Gilbert COLLINI) et 16 pour.

Le Maire,
Christophe FOURNIER.

La secrétaire de séance,
Mme Sheila MICHEL.

